

Annexe 1 : Plan d'actions

A – REDUIRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE DES LOGEMENTS ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

1. Titre action : Réaliser le bilan énergétique des bâtiments communaux et le plan d'actions de réduction de la consommation	
<i>Description : L'ALEC Ouest Essonne soutient la commune dans son programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Convention entre l'Alec et la CPS	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> Convention ALEC/ commune - Faire un bilan énergétique sur 3 ans et un diagnostic - Mener des actions pour optimiser les abonnements et la régulation du chauffage (gaz et électricité) - Adopter une stratégie à Long Terme : accompagnement de l'ALEC dans les choix techniques de rénovation énergétique (salle polyvalente, salle de danse, cantine, écoles).	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> Contrat CRAM (gaz) SIPPEREC : Logiciel OSE (électricité)

2. Titre action : Repérer les ménages en situation de précarité énergétique et proposer une aide	
<i>Description : L'ALEC Ouest Essonne prévoit de renouveler ses modes de conseils auprès des particuliers vers un conseil proactif allant à la rencontre des ménages. La commune soutient l'ALEC dans ses actions de mobilisation.</i>	
<p><i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i></p> <p>Convention entre l'Alec et la CPS et mise en œuvre du programme SOLEIL (repérage des ménages en précarité énergétique) par l'ALEC</p>	<p><i>Echéance : 2022-2026</i></p>
<p><i>Actions de la commune :</i></p> <p>Convention ALEC/ commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser avec la participation du CCAS de la commune et de l'ALEC afin d'identifier les habitants en précarité énergétique et les orienter vers le programme SOLEIL. - Orienter vers le Guichet Unique, portée par l'ALEC/Paris-Saclay Renov', afin d'apporter des conseils de premier niveau (aides financières notamment) et personnalisés (évaluation des besoins de travaux). 	<p><i>Mutualisation, actions du réseau :</i></p> <p>Mutualisation d'actions des acteurs partenaires (OPAH, rénover Malin, la Maison de l'habitat)</p>

3. Titre action : Développer le conseil pour la rénovation énergétique auprès des habitants	
<i>Description : L'ALEC Ouest Essonne prévoit de renouveler ses modes de conseils auprès des particuliers vers un conseil proactif allant à la rencontre des ménages. La commune soutient l'ALEC dans ses actions de mobilisation.</i>	
<p><i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i></p> <p>Convention entre l'ALEC et l'agglomération avec la mise en œuvre d'un Guichet Unique de la rénovation énergétique.</p>	<p><i>Echéance : 2022-2026</i></p>
<p><i>Actions de la commune :</i></p> <p>Convention ALEC/ commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager un travail de sensibilisation de la population avec la participation de l'ALEC afin d'identifier les habitations susceptibles d'être rénovées énergétiquement par l'organisation d'ateliers ou d'animations telles que des balades thermographiques - Orienter vers le Guichet Unique (Paris-Saclay Renov') afin de soutenir l'accompagnement par l'ALEC des logements individuels en rénovation énergétique globale (pré-diagnostic thermique, visite à domicile, scénarios, plan de financement) et d'apporter des conseils pour le suivi de chantiers. 	<p><i>Mutualisation, actions du réseau :</i></p> <p>Mutualisation d'actions des acteurs partenaires (OPAH, MaPrimeRénov, etc.)</p>

4. Titre action : Mobiliser un accompagnement dédié aux copropriétés pour engager des travaux de rénovation	
<i>Description : La commune met en avant le partenariat avec l'ALEC afin d'accompagner les copropriétés qui le souhaitent sur les économies d'énergie et la rénovation énergétique globale.-</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2022-2026</i>
Convention entre l'Alec et l'agglomération qui prévoit la mise en œuvre du programme RECIF. Ce programme permet de mobiliser les copropriétés et de les orienter vers un accompagnement adapté selon leurs besoins.	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
Convention ALEC/ commune	Partenariat Commune/ALEC
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation des copropriétés	
- Orienter vers le Guichet Unique (Espace "Paris-Saclay Renov") afin de favoriser l'accompagnement par l'ALEC de copropriétés en rénovation énergétique globale (pré-diagnostic thermique, visite à domicile, scénarios, plan de financement) et d'apporter des conseils pour le suivi de chantiers.	

5. Titre action : Poursuivre la rénovation de l'éclairage public	
<i>Description : En 2021, un inventaire du parc a été réalisé sur les 371 points lumineux de la commune répartis en 4 types de sources :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - 62 LED (17% de LED) - 64 BF (17% de Ballons Fluorescents) - 1 IM (0% d'Iodure Métallique) - 244 SHF (66% de Sodium Haute Pression) 	
<i>L'audit a relevé que 31.8% des équipements sont vétustes. En effet, les BF, les IM et les SHF sont des équipements énergivores.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2021-2024</i>
Fiche Action CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) Exercice de la compétence Eclairage Public, marchés de rénovation de l'éclairage public.	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
Dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissements (2022-2024), rénover progressivement en 3 étapes l'éclairage public afin d'éliminer les luminaires à décharge et les lampes énergivores (fluorescence, IM et SHP) pour les remplacer par des Leds.	CPS/CPI/Bouygues

B - SE DEPLACER MIEUX ET MOINS

6. Titre action : Réduire la Vitesse en zone urbaine et développer des zones de rencontre	
<i>Description : La baisse de la vitesse en zone urbaine améliore la sécurité et se traduit par une baisse de la consommation de carburant des véhicules et donc des émissions de polluants primaires. Il convient de poursuivre au sein de la commune le déploiement des zones de rencontre (il en existe actuellement 3 : Le clos de la Prairie, rues Hélène Boucher et Charles Péguy).</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> - Appui des communes dans leur projet pour garantir la continuité des circulations douces et la cohérence des projets - Mise en valeur des actions communales - Mise en place d'une formation à destination des communes sur l'apaisement de la circulation en ville, la sécurisation et le partage de l'espace public	<i>Echéance : 2022-2024</i>
<i>Actions de la commune :</i> - Mettre en cohérence des limitations de vitesse - Déployer d'autres zones de rencontres en fonction du diagnostic du cabinet d'étude du schéma directeur des liaisons cyclables.	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> - Retours d'expérience - Cohérence des plans de circulation entre communes limitrophes

7. Titre action : Adapter les bornes de recharge électrique aux besoins de la population	
<i>Description : Sur 23 communes de l'agglomération, les villes et la CPS déploient des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables. 2 bornes ont déjà été installées sur la commune. Il convient de communiquer sur l'existence de bornes de recharge électrique sur le territoire intercommunal afin d'optimiser leur utilisation et de promouvoir ce mode de déplacement.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et valorisation du réseau de bornes de recharge électrique sur le territoire - Maintien et exploitation des bornes - Suivi et bilan de l'utilisation des bornes pour adapter le service aux besoins - Appui aux communes dans le lien avec les habitants 	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer dans les supports communaux en relais et complément des actions de la CPS - Prévoir des places pour véhicules électriques avec bornes de recharge notamment dans le projet de réaménagement de la place du village. 	Communication sur les installations présentes sur le territoire communautaire.

8. Titre action : Mettre en œuvre un plan vélo orienté services aux usagers (stationnement, animations, culture vélo, ...)	
<i>Description : La commune favorise l'utilisation du vélo sur des itinéraires continus pour les déplacements de proximité.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2022-2025</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du schéma communautaire des circulations douces, lancement d'un groupement de commandes pour la réalisation des plans vélo des communes - Fiche CRTE Plan vélo 	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Etudier le plan vélo dans le cadre du groupement de commandes (2022) - Mettre en œuvre des aménagements cyclables adaptés dans le cadre d'un PPI (2023-2025) - Faciliter l'usage du vélo notamment au travers d'événements ou d'animations organisés par la commune (ateliers, apprentissage, ...). 	Groupement de commandes pour l'étude du schéma directeur mis en place par la CPS

9. Titre action : Renforcer la pertinence de l'offre de transports collectifs et encourager les mobilités partagées	
<i>Description : La commune adapte l'offre de transports collectifs afin de répondre aux besoins de déplacements quotidiens et de développer les usages.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Diagnostic des pratiques et déplacements des habitants de la commune par l'outil maMob'	<i>Echéance : 2021-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> - Améliorer l'offre de transports en commun vers le Plateau de Saclay notamment par le prolongement de la ligne 119 jusqu'au Christ de Saclay. - Etudier l'opportunité proposée par la CPS de lever l'option de circulation de la navette E (en circulation le dimanche de 9 h à 13 h depuis le 02/01/2022), commune avec Igny, les soirs de semaine de 21 h à minuit. - S'associer aux projets de la CPS concernant le covoiturage ou l'autostop organisé.	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> CPS/Opérateur Cars Dominique Vauhallan/Igny

10. Titre action : Valoriser les tiers-lieux du territoire	
<i>Description : Des tiers-lieux notamment des espaces de coworking existent sur le territoire et les communes limitrophes.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Gestion des espaces de coworking du 30 à Massy et du 21 à Orsay.	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> Promouvoir les tiers-lieux existants.	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> Vauhallan/Igny

C - FAVORISER LES ACTIONS EN FAVEUR D'UN COMPORTEMENT PLUS RESPONSABLE

11. Titre action : Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux	
<i>Description : : La commune de Vauhallan propose dans sa cantine des repas variés et équilibrés, avec au minimum 50 % d'aliments durables ou en provenance des circuits court (ex : yaourts Viltain, viande labellisée : porc/agneau label rouge bleu/blanc/Cœur, ...).</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2022-2026</i>
Programme Alimentaire Territorial de la Plaine aux Plateaux qui prévoit notamment d'accompagner les communes dans l'intégration de produits locaux et durables dans la restauration collective	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
- Renégocier les clauses du marché de restauration collective avec les prestataires afin d'insérer dans le cahier des charges d'autres aliments locaux	Actions de sensibilisation des élèves par le prestataire
- Mettre en œuvre des moyens afin de faire évoluer la qualité des repas servis : un benchmarck (visite d'un restaurant scolaire servi par le prestataire), des tests réguliers par des parents-mystère 1x/mois, une enquête de satisfaction, la mise en place d'indicateurs de qualité, ...)	Audit régulier du prestataire par une visite de contrôle du process et des équipements
- Apporter des améliorations sur la présentation, le réchauffage, ...	Même prestataire qu'Igny

12. Titre action : Promouvoir les activités agricoles et l'offre locale alimentaire	
<i>Description : Dans l'objectif de promouvoir une offre alimentaire locale, la commune a favorisé et soutenu l'ouverture d'une épicerie participative (sur le modèle des EPI) orientée vers l'offre de produits bio et locaux.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
- Encourager le développement de l'épicerie participative	Réseau des EPI
- Soutenir les actions permettant de développer les activités agricoles et l'offre alimentaire locale (ateliers culinaires, marché de producteurs locaux, projets de Terre et Cité, ...)	

13. Titre action : Réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire et valoriser les biodéchets	
<i>Description : La commune expérimente en partenariat avec le SIOM la collecte des biodéchets dans les écoles.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Service délégué au SIOM	<i>Echéance : 2022-2024</i>
<i>Actions de la commune :</i> - Poursuivre et améliorer la collecte des biodéchets à la cantine - Trouver des partenaires pour valoriser certains biodéchets (pain, par exemple) - Mettre en place des ateliers de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire (pesée des déchets, ...).	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> Partenariat SIOM/Commune

14. Titre action : Développer le tri et la collecte séparative des biodéchets des ménages et réduire les déchets	
<i>Description : La commune expérimente en partenariat avec le SIOM la collecte des biodéchets des ménages.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Service délégué au SIOM	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> - Promouvoir les actions du SIOM dans le cadre du Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC), notamment l'opération zéro déchets ayant pour objectif d'accompagner et de guider les familles pour adopter de nouveaux comportements de consommation. - Participer à l'expérimentation de collecte séparative des biodéchets du SIOM prévue pour avril 2022 avec l'intégration des ménages sur la base du volontariat : mise en œuvre progressive de la collecte des biodéchets en porte à porte d'ici le 01/01/2024. - Participer au projet du SIOM de mise en œuvre de la tarification incitative.	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> Partenariat Commune/SIOM Accompagnement des familles durant 6 mois

15. Titre action : Soutenir les projets pédagogiques en faveur de la sensibilisation à une consommation responsable	
<i>Description : La commune aide les écoles dans leurs projets liés à la sensibilisation des jeunes au développement durable.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Relais d'information sur le site dédié	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> Faciliter les projets pédagogiques et les actions du CMJ en faveur d'une consommation plus responsable	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> CPS/Terre et Cité/...

16. Titre action : Développer le compostage collectif et le tri sélectif	
<i>Description : Après la mise en place en 2019-2020 de composteurs dans les jardins partagés et le cimetière, la commune de Vauhallan souhaite étendre cette action sur d'autres sites de la commune (logements sociaux, ...)</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Plan compostage mis en place en septembre 2020 sur 8 communes (Vauhallan n'est pas concerné)	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> - Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants et accompagner la formation avec le SIOM - Poursuivre l'installation de composteurs collectifs sur différents sites (logements sociaux, par exemple) et déployer des poubelles de tri sélectif dans la commune.	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> Partenariat Commune/SIOM

17. Titre action : Encourager les comportements éco responsables et l'économie circulaire	
<i>Description : La commune favorise localement les initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et de l'économie circulaire.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2022-2026</i>
Action de collecte des téléphones mobiles usagés, communication sur les recycleries	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les habitants aux comportements éco citoyens : par exemple, informer sur les gestes simples à adopter dans l'objectif de préserver la biodiversité sur le site internet de la commune : page "Les éco gestes",... - Soutenir les actions collectives citoyennes notamment des associations et entreprises du territoire (par exemple, lors du Forum de la transition écologique en septembre avec Igny et Saclay ou d'actions d'associations telles que "Les Maraudeurs du Bonheur"). 	

18. Titre action : Prévenir les actes de dépôts sauvages	
<i>Description : La commune applique la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (février 2020) qui sanctionne plus durement les particuliers identifiés. Selon l'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L 541-3 du code de l'environnement, le maire détient le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2021-2026</i>
Néant	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre une délibération pour sanctionner les responsables de dépôts sauvages par une amende (Délibération du 09/11/2021 qui institue une amende de 2 000 € multipliée par 5 pour les professionnels) - Poser des caméras de chasseurs à différents points stratégiques de la commune ou réfléchir à la mise en place progressive d'un système de vidéoprotection. 	

D – PRESERVER LES MILIEUX NATURELS ET AMENAGER DURABLEMENT POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE

19. Titre action : Adapter le PLU aux enjeux du Plan Climat Air Energie	
<i>Description : La commune adapte le projet de guide pour la prise en compte des enjeux du Plan Climat dans les PLU que va élaborer la CPS en 2022 à destination des communes en vue des prochaines révisions des PLU.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Projet d'outil de prise en compte des enjeux climat dans les PLU	<i>Echéance : 2022-2024</i>
<i>Actions de la commune :</i> - Participer à l'élaboration De l'outil de prise en compte du Plan Climat dans les PLU avec la CPS - Rédiger une OAP fonctionnelle liée au Développement Durable.	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> Associer les communes limitrophes

20. Titre action : Favoriser l'implication des habitants dans l'entretien des espaces verts publics	
<i>Description : La commune envisage de responsabiliser les habitant à l'entretien des espaces verts publics ou appartenant au bailleur social.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Néant	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> Encourager l'entretien des espaces verts publics par les habitants volontaires en respectant une charte (par exemple, sous forme de permis de végétaliser).	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> Bailleur social

21. Titre action : Elaborer un atlas de la biodiversité	
<i>Description : La commune participe au projet d'élaboration par la CPS d'un atlas de la biodiversité à l'échéance de 2023 afin de répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité et de restauration des continuités écologiques (ensemble des zones vitales, réservoirs de biodiversité, et des éléments qui permettent à une population d'espèces de circuler et d'accéder aux zones vitales-corridors écologiques-) du territoire. L'atlas permettra aux élus une information cartographique permettant une intégration des enjeux de la biodiversité dans leurs choix d'aménagement du territoire comme les documents d'urbanisme. Il permet une pleine appropriation des enjeux biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2021-2023</i>
Participer au projet de la CPS sur 2 ans en 3 étapes : <ol style="list-style-type: none"> 1) Collecte de données pour réaliser le portrait de la biodiversité (Mars 2021/Janv. 2022) : compilation des connaissances existantes sur la biodiversité communale, recensement des personnes ressources locales -pouvant être en possession de données naturalistes- et recensement des évolutions possibles (impacts positifs ou négatifs sur la biodiversité). 2) Elaboration des inventaires (janv./octobre 2022) en privilégiant la participation de la population par la réalisation de relevés de terrain, par l'identification de la faune et de la flore durant leur promenade (en prenant des photos, ...) ? 3) Analyse de données : stratégie de biodiversité et mise en œuvre de l'atlas (fin 2022-début 2023) 	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un bilan (zones humides dont la ZEP de Limon, mares, ruisseaux, rigoles, trame verte et bleue) en tenant compte de l'inventaire de la biodiversité réalisé par un cabinet d'études missionné par le SIAVB pour le bassin des Sablons (projet de renaturation du ru de Vauhalla à l'automne 2022). - Sensibiliser la population au projet et l'encourager à participer aux relevés. 	CPS/Communes Vauhalla/Igny

22. Titre action : Développer les actions en faveur de la biodiversité communale et territoriale	
<i>Description : La commune a réactivé les jardins partagés et entrepris un projet de rucher participatif. Elle souhaite poursuivre son soutien à des projets en faveur de la biodiversité communale.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2022-2026</i>
Randos Durables	
Fonds de soutien aux projets de développement durable des communes	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les habitants en particulier les plus jeunes à la biodiversité communale et territoriale : projet de replantation de vignes, animations pédagogiques autour du rucher participatif, promotion des actions CPS/LPO auprès des élèves (ex : "Découvrons et accueillons la biodiversité à l'école"), "Randos Durables", "l'agglomération fête le Développement durable" (sept/oct.), ... - Soutenir les projets pédagogiques en faveur de la biodiversité communale - Favoriser l'accueil des hirondelles (LPO) - Organiser un Forum annuel de la Transition Ecologique avec Igny/Saclay 	Partenariats CPS/Commune Commune/Igny/Saclay Commune/LPO Commune/IVC

23. Titre action : Mettre en œuvre une stratégie de gestion durable des bois communaux	
<i>Description : La commune envisage de valoriser certains espaces boisés (trame verte) à préserver (réservoir de biodiversité), de les sécuriser en renforçant le réseau de cheminement et d'en améliorer l'attractivité.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i>	<i>Echéance : 2022-2026</i>
Elaboration d'un partenariat avec l'ONF	
<i>Actions de la commune :</i>	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>
Mener un projet en partenariat avec le pôle ENS du département. Il est décomposé en 2 étapes principales : <ul style="list-style-type: none"> - Une étude effectuée par "La Haie Magique" et subventionnée à 50 % par le département (2022) - Des aménagements confiés à un prestataire (maîtrise d'ouvrage aménagements), identique ou différent de celui qui a mené l'étude, qui va concevoir le projet d'aménagements (rédaction d'un CCTP) -subventionnable à 50 %-. 	Pôle ENS du département Partenariat Igny/Vauhallan/Haie Magique (étude) Maître d'ouvrage/Prestataire

24. Titre action : Entretien des espaces verts de façon différenciée	
<i>Description : La commune poursuit sa démarche d'entretien de ses espaces verts tout en préservant la biodiversité.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Néant	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> - Etablir un plan de gestion différenciée des espaces verts communaux - Obtenir le trophée "Fleur Verte".	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>

E – S'ORIENTER VERS DES SERVICES PUBLICS EXEMPLAIRES

25. Titre action : Intégrer la dimension éco responsable dans tous les événements et projets de la commune ainsi que dans les activités proposées par les associations	
<i>Description : La commune mène ses projets en les inscrivant dans une démarche environnementale. Elle compte poursuivre son action en y intégrant les activités organisées par les associations.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Projet de rédaction d'une charte éco-événement pour harmoniser les pratiques lors des événements organisés par l'agglomération	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> - Elaborer un guide ou une charte (engagement moral) à destination des associations communales (ESV, Vauhall'art, ...) - Inciter les associations à respecter la charte ou le guide par l'assujétissement d'une partie ou de la totalité de la subvention communale - Mettre en œuvre des critères environnementaux dans les marchés publics de la commune.	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> Commune/Associations

26. Titre action : Favoriser les comportements éco responsables à la mairie	
<i>Description : La commune a engagé la dématérialisation de la transmission de ses actes. Sur la trentaine d'agents que compte la commune, plus de 80 % se déplacent en voiture.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Néant	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> - Poursuivre la dématérialisation des actes de la vie publique : convocations et procédures telles que les commandes publiques, la télétransmission des actes exécutoires (délibérations notamment) et des flux comptables - Supprimer le plastique dans tous les services municipaux - Inciter au Zéro Papier (limitation des impressions notamment) - Sensibiliser aux économies d'énergie (extinction d'une salle inutilisée ou installation de détecteurs de présence) et à la rationalisation des pratiques de l'outil numérique (éco gestes sur le site internet). - Mettre en place le télétravail - Proposer un forfait "Mobilité durable" pour les trajets Domicile/Travail éco responsables à vélo des agents communaux	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>

F – SUIVRE ET FAIRE VIVRE LE PLAN CLIMAT

27. Titre action : Suivre et évaluer le Plan Climat	
<i>Description : La commune met en place une réunion annuelle pour l'état d'avancement des actions de la charte PCAET.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Suivi du PCAET et des chartes communales selon une méthode basée sur des indicateurs définis avec les communes	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> Effectuer un suivi régulier des actions de la charte PCAET.	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i>

28. Titre action : Accompagner les référents de quartiers dans le suivi du Plan Climat	
<i>Description : Dans le cadre du Plan Climat, la commune souhaite mettre à l'ordre du jour des réunions plénières de quartiers un bilan périodique du PCAET.</i>	
<i>Actions de la CPS ou ses partenaires à l'échelle intercommunale :</i> Néant	<i>Echéance : 2022-2026</i>
<i>Actions de la commune :</i> Impliquer les référents de quartier	<i>Mutualisation, actions du réseau :</i> Partenariat : Ville/Référents de quartiers